

COMMUNAUTE -ooOoo---
D'AGGLOMERATION
DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

Le mardi 24 septembre 2024, à 18 H 30, le Conseil Communautaire s'est réuni, en l'Hôtel Communautaire de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 18 septembre 2024, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve, SCAILLIEREZ Philippe, BERRIER Philibert, DELELIS Bernard, DAGBERT Julien, DEROUBAIX Hervé, SOUILLIART Virginie, DE CARRION Alain, PÉDRINI Lélío, CHRETIEN Bruno, COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DEBUSNE Emmanuelle, DELANNOY Alain, DELBECQUE Benoît, DELECOURT Dominique, DEPAEUW Didier, DRUMEZ Philippe, DUBY Sophie, DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, DUPONT Jean-Michel, HENNEBELLE Dominique, GIBSON Pierre-Emmanuel, LECLERCQ Odile, LEFEBVRE Nadine, MANNESSIEZ Danielle, MULLET Rosemonde, MEYFROIDT Sylvie, SELIN Pierre, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, BARRÉ Bertrand, BARROIS Alain, BECUWE Pierre, BERROYER Lysiane, BERROYEZ Béatrice, BERTIER Jacky, BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, BLONDEL Marcel, BOMMART Émilie, BOULART Annie, BRAEM Christel, CANLERS Guy, CARINCOTTE Annie-Claude, CLAIRET Dany, CORDONNIER Francis, CRETEL Didier, DASSONVAL Michel, DEBAECKER Olivier, DECOURCELLE Catherine, DEFEBVIN Freddy, DELANNOY Marie-Joséphine, DELEPINE Michèle, DELETRE Bernard, DELPLACE Jean-François, DEMULIER Jérôme, DERICQUEBOURG Daniel, DERLIQUE Martine, DERUELLE Karine, DESSE Jean-Michel, DEWALLE Daniel, DOMART Sylvie, DOUVRY Jean-Marie, DUMONT Gérard, ELAZOUZI Hakim, FIGENWALD Arnaud, FLAHAUT Karine (à partir de la question 6), FOUCAULT Gregory, FURGEROT Jean-Marc, GAROT Line, GLUSZAK Franck, HANNEBICQ Franck, HENNEBELLE André, HERBAUT Emmanuel, JURCZYK Jean-François, LECOMTE Maurice, LEGRAND Jean-Michel, LELEU Bertrand, LOISEAU Ginette, LOISON Jasmine, MACKÉ Jean-Marie, MARIINI Laetitia, MALBRANQUE Gérard, TRACHE Christelle, MATTON Claudette, MERLIN Régine, DELATTRE Philippe, NOREL Francis, OPIGEZ Dorothee, PAJOT Ludovic, PHILIPPE Danièle, PICQUE Arnaud, PREVOST Denis, PRUD'HOMME Sandrine, PRUVOST Jean-Pierre, QUESTE Dominique, ROBIQUET Tanguy, SAINT-ANDRÉ Stéphane, SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, SWITALSKI Jacques, TASSEZ Thierry, TOURBIER Laurie, VERDOUCQ Gaëtan, VERWAERDE Patrick, VIVIEN Michel, VIVIER Ewa, VOISEUX Dominique, WILLEMANN Isabelle

PROCURATIONS :

LAVERSIN Corinne donne procuration à LECONTE Maurice, LEMOINE Jacky donne procuration à DAGBERT Julien, GAQUÈRE Raymond donne procuration à LECLERCQ Odile, THELLIER David donne procuration à DEROUBAIX Hervé, IDZIAK Ludovic donne procuration à CARINCOTTE Annie-Claude, ANTKOWIAK Corinne donne procuration à SWITALSKI Jacques, DELPLANQUE Émeline donne procuration à DEWALLE Daniel, DESQUIRET Christophe donne procuration à MEYFROIDT Sylvie, DISSAUX Thierry donne procuration à NOREL Francis, FACON Dorothée donne procuration à BOSSART Steve, FLAJOLLET Christophe donne procuration à GACQUERRE Olivier, FRAPPE Thierry donne procuration à PAJOT Ludovic, HOCQ René donne procuration à DASSONVAL Michel, IMBERT Jacqueline donne procuration à BERTOUX Maryse, LEVEUGLE Emmanuelle donne procuration à VERDOUCQ Gaëtan, MAESELE Fabrice donne procuration à BERROYER Lysiane, MARCELLAK Serge donne procuration à DOMART Sylvie, MARGEZ Maryse donne procuration à MERLIN Régine, PERRIN Patrick donne procuration à LOISEAU Ginette, PRUVOST Marcel donne procuration à SANSEN Jean-Pierre, TOMMASI Céline donne procuration à DEBAS Gregory

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

BLOCH Karine, CASTELL Jean-François, CLAREBOUT Marie-Paule, COCQ Marcel, DELHAYE Nicole, FLAHAUT Jacques, FONTAINE Joëlle, HEUGUE Éric, HOLVOET Marie-Pierre, HOUYEZ Chloé, LEFEBVRE Daniel, LEVENT Isabelle, POHIER Jean-Marie, RUS Ludivine, TAILLY Gilles, TOURTOY Patrick, TRACHE Bruno, WALLET Frédéric

Madame DEBUSNE Emmanuelle est élue Secrétaire,

La séance est ouverte,

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
24 septembre 2024

AMENAGEMENT ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

SCHEMA D'AMENAGEMENT DES VOIES D'EAU SUR LE TERRITOIRE DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS
ROMANE : APPROBATION DU SCHEMA TOURISME-LOISIRS

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération 2022/CC136 du Conseil Communautaire du 6 décembre 2022 :

Priorité 3 : Garantir le « bien-vivre ensemble » et la proximité sur l'ensemble du territoire

Enjeu : Préserver et valoriser les paysages, le cadre de vie et le patrimoine bâti ;

La Communauté d'Agglomération est dotée de la compétence « actions de valorisation, d'aménagement et de développement du canal d'Aire, du canal de la Haute-Deûle et de la Lys canalisée, de leurs abords et dépendances, à vocations économique et touristique, paysagère et environnementale, sportives et de loisirs ». Le territoire de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane dispose en effet d'un réseau de voies d'eau d'importance de près de 50 km. Les voies d'eau portent des enjeux forts de développement économique, touristique, sportif, de loisirs et environnemental et doivent articuler de nombreux usages, pratiques et vocations et gérer des domanialités multiples.

Dans ce contexte, afin de mieux valoriser ce potentiel, concilier des usages parfois concurrentiels, coordonner des projets de développement et actions de promotion, un schéma d'aménagement des voies d'eau au titre du tourisme et des loisirs a été initié en 2022. Ce schéma est complémentaire d'autres stratégies de développement touristiques en cours d'élaboration telles que le schéma des aires d'accueil de camping-cars dont certaines sont prévues dans les futures opérations d'aménagement découlant du schéma des voies d'eau, ou encore la stratégie des hébergements touristiques insolites. Ces schémas concourent à structurer une vision du développement du tourisme et des loisirs autour des voies d'eau de la Communauté d'Agglomération.

Par ailleurs, l'enjeu d'attractivité du canal et de ses berges pour des activités de randonnées à vélo a été traité via l'aménagement de la vélo route du Canal d'Aire, celui, plus ancien de la véloroute de la Lys et celui à venir de l'Eurovéloroute N°5 qui reprend pour l'essentiel les infrastructures existantes. De même le réseau points-nœuds développé autour de la vallée de la Lys constitue d'ores et déjà un atout pour développer l'attractivité de la voie d'eau comme espace de loisirs. Ce volet déjà traité n'est pas repris dans le présent schéma d'aménagement des voies d'eau.

De la même manière, les enjeux de transport fluvial de marchandises font l'objet d'une réflexion particulière, actuellement conduite avec l'Agence d'urbanisme de l'Artois, qui doit déboucher sur une stratégie spécifique.

La programmation du schéma d'aménagement des voies d'eau « tourisme-loisirs » 2024-2032 qui est présentée en annexe prévoit l'aménagement des sites touristiques en bord à voie d'eau et s'articule autour de 3 leviers :

- Levier n°1 « plaisance »
- Levier n°2 « culture et nature »
- Levier n°3 « tourisme »

Les opérations sont programmées pour les 7 prochaines années pour un coût global de 5,5 M € HT. Des financements à hauteur de 25% de subventions sont escomptés, soit un reste à charge de la Communauté d'Agglomération de l'ordre de 4,125 M €,

Ce schéma constitue un cadre de cohérence pour l'action et donne de la visibilité sur les études à conduire et la programmation des travaux. Chaque opération fera l'objet d'une délibération ou d'une décision en fonction de la nature des engagements dont la phase 1 sera l'aménagement des sites de la Gare d'Eau de Guarbecque et de la presqu'île de Annezin-Béthune.

Suite à l'avis favorable de la Commission « Aménagement, Transport et Urbanisme » du 09 septembre 2024, il est proposé à l'Assemblée d'approuver le schéma d'aménagement des voies d'eau « tourisme-loisirs » de la Communauté d'Agglomération tel que présenté en annexe. »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

Sur proposition de son Président,
Le Conseil communautaire,
A la majorité absolue,

APPROUVE le schéma d'aménagement des voies d'eau « tourisme-loisirs » de la Communauté d'Agglomération tel que présenté en annexe.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,

Pour extrait conforme,
Par délégation du Président,
Le Vice-président délégué,

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **01 OCT. 2024**

Et de la publication le : **01 OCT. 2024**
Par délégation du Président,
Le Vice-président délégué,



THELLIER David

THELLIER David



Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois
Lys Romane

Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

Schéma d'aménagement des voies d'eau « tourisme-loisirs » de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane

SEPTEMBRE 2024



Introduction

Les voies d'eau sur le territoire de la CABBALR

Le territoire de la communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane dispose d'un réseau de voies d'eau d'importance de près de 50 km.

Ces voies d'eau, gérées par les Voies Navigables de France (VNF) sont constituées :

- Du canal à grand gabarit d'Aire pour sa plus grande partie, qui relie d'est en Ouest Bauvin (59) à Aire-sur-la-Lys (62) - ± 39 km, (Billy-Berclau à Isbergues sur la CABBALR)
- D'une petite section du canal à grand gabarit de la Deûle en limite Est au niveau de Billy-Berclau - ± 1 km,
- D'une section de la Lys canalisée en limite nord sur les communes de St Venant et St-Floris- ± 4 km,

A cela, s'ajoutent les antennes fluviales et gares d'eau principalement situées sur les communes de Béthune, Beuvry, Douvrin et Guarbecque.

Ce réseau constitue un maillon stratégique qui relie les ports maritimes, le littoral au réseau européen à grand gabarit. La valorisation de cette situation et de la qualité des infrastructures reste encore à améliorer en considérant les perspectives offertes par :

- La réalisation du canal Seine Nord-Europe pour le fret,
- Le développement du tourisme fluvial,
- La redécouverte de l'agrément lié à l'eau dans les activités de loisirs et dans la qualité du cadre de vie des agglomérations (trame verte et bleue, aménagement urbain...).

Les voies d'eau portent des enjeux forts de développement et doivent articuler de nombreux usages, pratiques et vocations et gérer des domanialités multiples.

Elles focalisent ainsi nombre de projets d'intérêts divergents :

- Renforcement du fret autour des plateformes logistiques,
- Aménagement d'infrastructures liées à la plaisance (port de plaisance, capitainerie, halte...),
- Renforcement des aménagements fluvestres et liaisons douces en lien avec la trame verte,
- Support de qualité urbaine pour les projets d'opérateurs...

Aujourd'hui, les nombreux projets gravitant autour des voies d'eau demandent une réflexion d'ensemble pour mettre en cohérence les énergies et développer les synergies.

C'est cet objectif qui a prévalu à l'élaboration du schéma directeur des voies d'eau avec l'appui du prestataire ANTEA, présenté et validé par l'exécutif de la CABBALR en novembre 2022.

Le schéma des voies d'eau sur le territoire de la CABBALR élaboré en 2022 s'appuie sur 5 leviers

Levier n°1 « plaisance »

- Aménager des sites propices à l'accueil des plaisanciers
- Enclencher et formaliser les coopérations « plaisance » : « Boucle bleue fluviale »
- Promouvoir l'offre « plaisance » et « croisière »

Levier n°2 « art et nature »

- Préserver les paysages et favoriser la biodiversité
- Eduquer à l'environnement / aux milieux naturels
- Optimiser la gestion hydraulique
- Mener un programme artistique sur les ouvrages (ponts, pignons, etc...) – mettre en scène les canaux

Levier n°3 « tourisme »

- Mettre en tourisme l'offre « infrastructures-services » via l'Office de Tourisme Intercommunal et ses partenaires (ex : Lys sans Frontières)

Levier n°4 « vélo »

- Consolider et déployer « un écosystème vélo » connecté au fluvestre et aux sites d'intérêt du territoire (véloroutes de la Lys, du canal d'Aire, EV5, maillage de proximité via le réseau points-nœuds à déployer...)

Levier n°5 « transport fluvial »

- Moderniser et développer la « logistique verte » (fret) et l'économie connectée à la voie d'eau
- Enclencher et formaliser les coopérations nécessaires : « être un territoire acteur » sur le corridor économique fluvial Dunkerque > Seine-Escaut – Gouvernance fluviale

L'étude ANTEA a donc posé un cadre global d'aménagement de la voie d'eau multithématique.

Dans le cadre de l'actualisation de ce schéma il est proposé de présenter le cadre stratégique et le programme d'actions qui en découle autour d'un volet « fluvial-fluvestre » tourisme-loisirs et environnement reprenant les volets 1, 2 et 3.

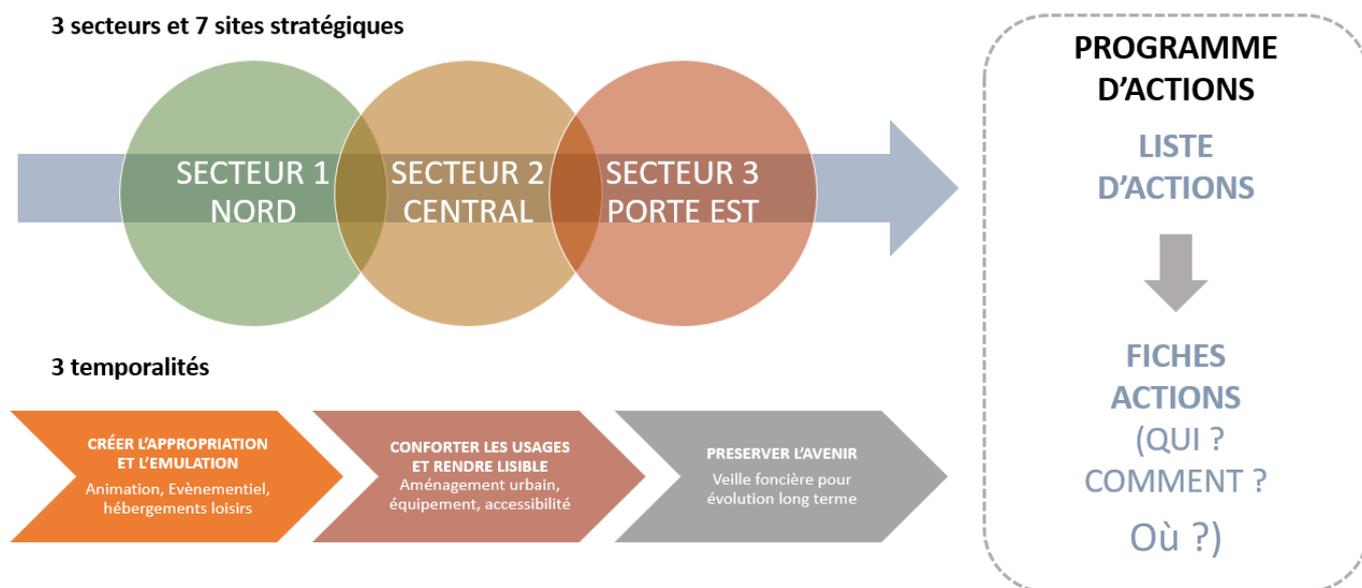
Le programme d'actions s'attachera à la gestion et à l'aménagement des sites touristiques en bord à voie d'eau : Saint-Venant, Guarbecque, Mont-Bernanchon, Béthune, Beuvry, Cuinchy, Douvrin, Billy-Berclau

Ce programme d'actions est présenté en complémentarité d'autres schémas et programmes d'actions concourant également au développement de la voie d'eau mais pas seulement :

- **Schéma de développement des aires d'accueil de camping-cars**
- **Etude sur le développement des hébergements**
- **Convention-cadre VNF, partenariat entre l'Agglomération et Voies Navigables de France autour des 3 orientations suivantes :**
 - TOURISME : Améliorer l'accueil touristique autour de la voie d'eau en synergie avec les acteurs et usagers à travers 3 objectifs opérationnels
 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Développer l'activité de fret fluvial « logistique verte », innovante autour de 3 objectifs opérationnels
 - ENVIRONNEMENT-HYDRAULIQUE : Contribuer à la préservation de l'environnement, des paysages et à la gestion des flux hydrauliques autour de 4 objectifs opérationnels
- **Programme d'aménagement de l'EUROVELO 5**
- **Réseau cyclable intercommunal**

Le programme d'actions

Les principes



Les fiches-actions

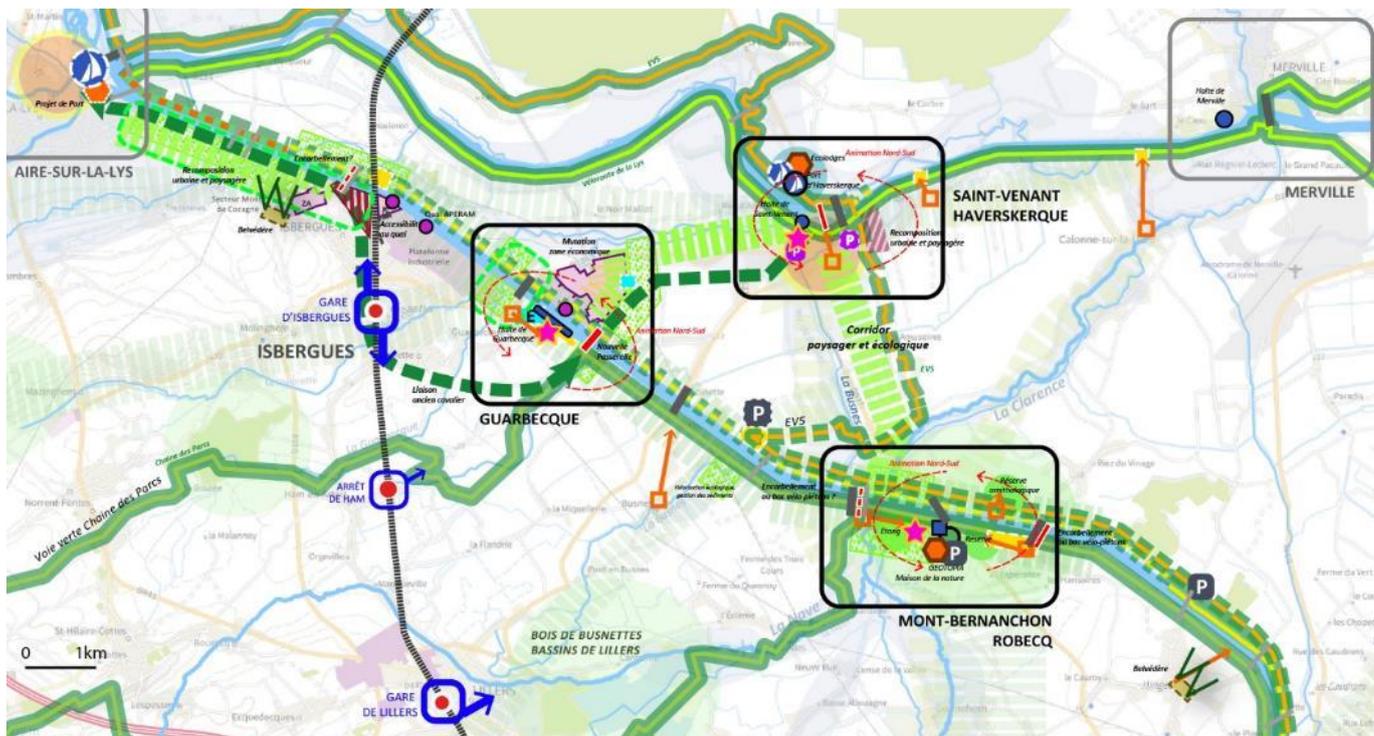
Les fiches d'actions déclinent les orientations du schéma de cohérence d'aménagement des voies d'eau.

Les fiches d'actions précisent :

- Les objectifs de l'action,
- Les moyens et les partenaires à associer,
- Un budget indicatif.

Orientations par secteur

Secteur 1 – Nord

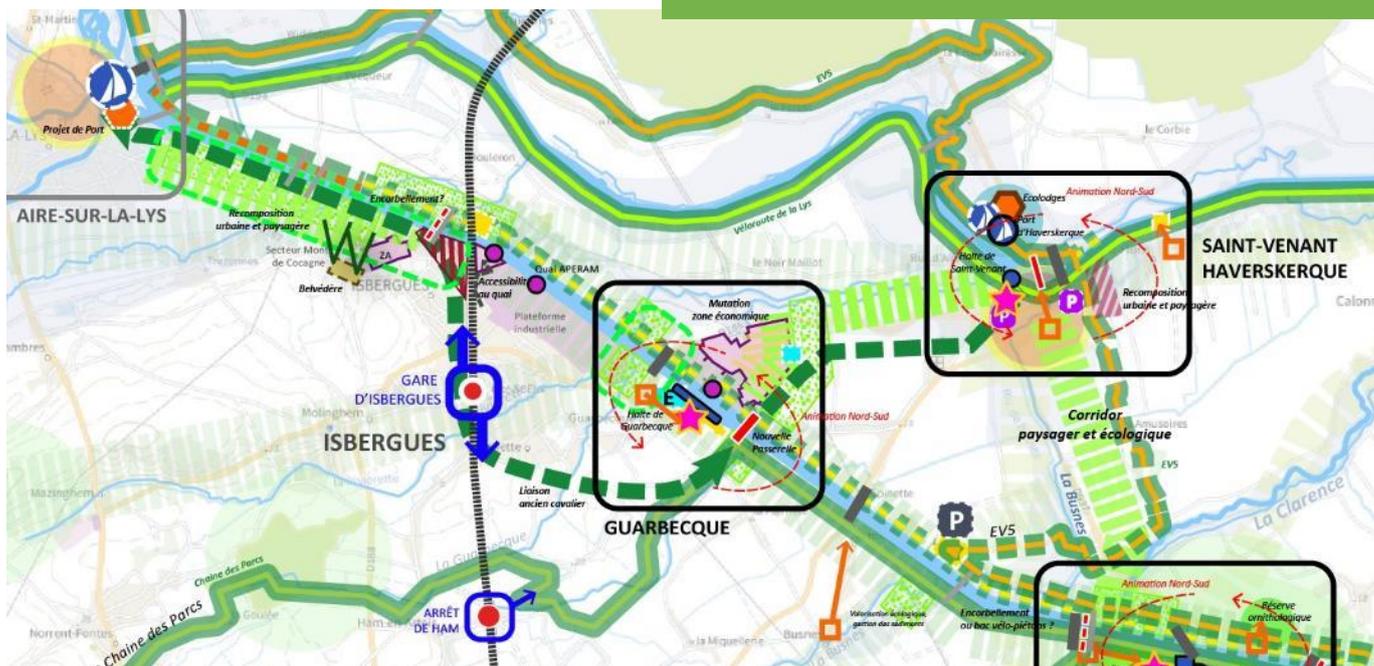


- **Guarbecque** : animation du site, aménagement et équipement de la halte
- **Saint-Venant** : gestion de la halte nautique et de la Lys canalisée, aménagement de la passerelle vers le port de plaisance
- **Robecq et Mont-Bernanchon** : valorisation écologique, paysagère et touristique

Orientations par secteur

Secteur 1 – Nord : Isbergues-Guarbecque / Saint-Venant

Isbergues-Guarbecque-Saint-Venant



INTITULE	COMMUNE	VOIE D'EAU	OPERATEUR	STATUT
SECTEUR NORD : ISBERGUES - GUARBECCQUE / SAINT-VENANT				
Aménagement de la passerelle vers le port de plaisance	SAINT-VENANT	Lys canalisée	CCFL-CABBALR	En cours
Gestion halte fluviale - COT globale VNF	SAINT-VENANT	Lys canalisée	CABBALR	En projet
Gestion partenariale de la Lys pour le maintien de la plaisance	SAINT-VENANT	Lys canalisée	CABBALR	En projet
Aménagement de la Gare d'Eau de Guarbecque et espace guinguette	GUARBECCQUE	Canal d'Aire	CABBALR	En cours
Gestion halte fluviale - COT globale VNF	GUARBECCQUE	Canal d'Aire	CABBALR	En projet

Aménagement de la passerelle sur l'écluse de Saint-Venant vers le port de plaisance

Type d'action

Valorisation urbaine

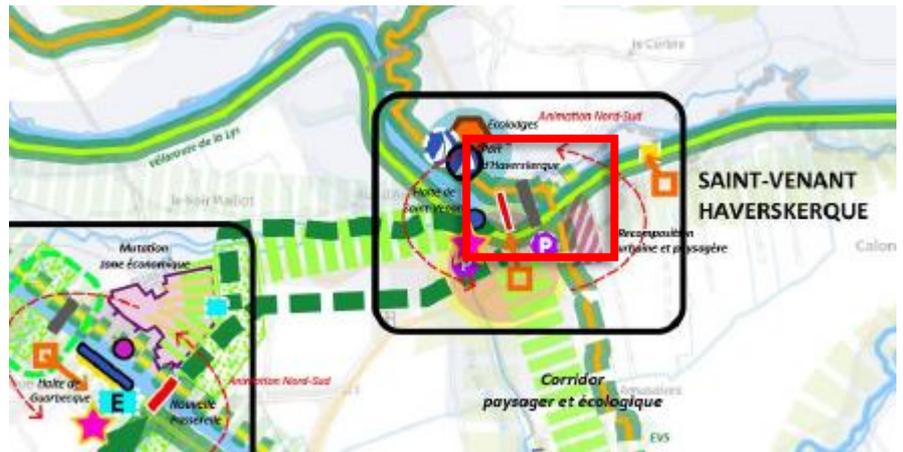
Aménagement/Ouvrages

Economique

Tourisme / animation

Loisirs / Equipement

Valorisation paysagère et écologique



Commune(s) concernée(s)

SAINT-VENANT

Localisation du site

Lys canalisée

Ecluse de Saint-venant permettant l'accès entre la halte nautique de Saint-Venant et le port de plaisance de Haverskerque :

- Abords EV5 / véloroute de la Lys

Autres actions liées

Gestion partenariale de la Lys pour le maintien de la plaisance
Aménagement de l'EUROVELO 5

Objectifs recherchés

L'aménagement d'une passerelle sur l'écluse doit répondre au besoin de connecter le centre bourg de Saint-Venant au port de plaisance en offrant une traversée sécurisée et confortable pour les vélos et piétons



Temporalité de mise en œuvre



Aménagement de la passerelle sur l'écluse de Saint-Venant vers le port de plaisance

Actions détaillées /modalités de mise en œuvre	Acteurs / Partenaires	Coûts / Source de financement
Etudes de MOE et réalisation - Etudes MOE - Réalisation la passerelle	<ul style="list-style-type: none"> • CCFL (Moa) • CABBALR (cofinancier) • Commune de Saint-Venant et Haverskerque 	Etudes et travaux 500 000 € Dont 122 000 € à la charge de la CABBALR



Passerelle levante commandée
Aménagement des abords et du
cheminement

Gestion partenariale de la Lys canalisée pour le maintien de la plaisance

Type d'action

Valorisation urbaine

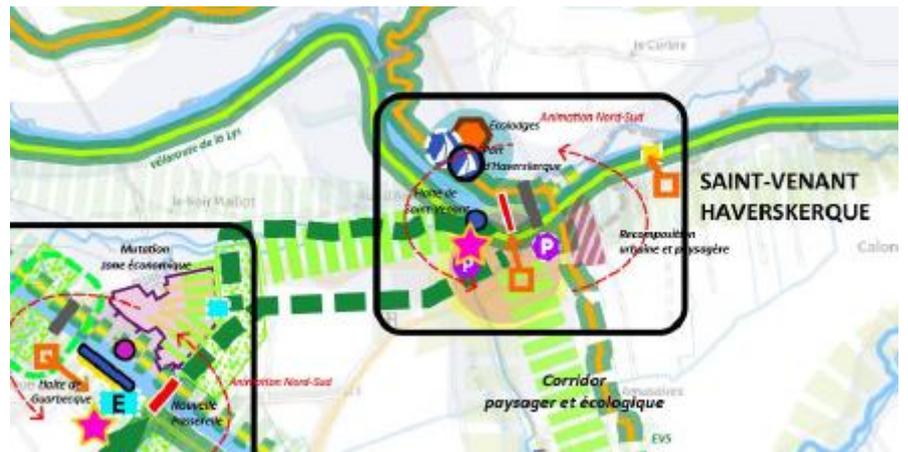
Aménagement/Ouvrages

Economique

Tourisme / animation

Loisirs / Equipement

Valorisation paysagère et écologique



Commune(s) concernée(s)

SAINT-VENANT

Localisation du site

Lys canalisée

Ecluse de Saint-venant permettant l'accès entre la halte nautique de Saint-Venant et le port de plaisance de Haverskerque :

- Abords EV5 / véloroute de la Lys

Autres actions liées

Aménagement de la passerelle sur l'écluse de Saint-Venant
Aménagement de l'EUROVELO 5

Objectifs recherchés

L'intérêt touristique de la Lys rivière a été relevé dans le cadre d'une *charte de coopération pour le développement touristique de la Lys rivière*, signée le 30 juin 2018 entre VNF, les intercommunalités et l'association Lys sans Frontières qui a permis de mettre en perspective les ambitions de chacun en matière de tourisme et d'investissements et de s'accorder sur une vision commune pour promouvoir la destination « Vallée de la Lys ». Le partenariat vise à définir les conditions d'une gestion partagée et durable du renouveau de la Lys rivière depuis sa jonction à Aire-sur-la-Lys avec le canal d'Aire à la Bassée jusqu'à sa confluence avec la Deûle à Deûlémont pour le maintien d'un niveau d'entretien et d'investissement nécessaire à la plaisance

Temporalité de mise en œuvre



Gestion partenariale de la Lys canalisée pour le maintien de la plaisance

Actions détaillées /modalités de mise en œuvre	Acteurs / Partenaires	Coûts / Source de financement
Convention de gestion partenariale pour le financement d'un niveau de service plaisance à l'équilibre	<ul style="list-style-type: none"> • VNF (Moa) • CCFL, MEL, CCFI, CAPSO, CABBALR 	1 660 000 € / an dont 112 000 € / an pour la CABBALR



Aménagement de la Gare d'eau de Guarbecque

Type d'action

Valorisation urbaine

Aménagement/Ouvrages

Economique

Tourisme / animation

Loisirs / Equipement

Valorisation paysagère et écologique



Commune(s) concernée(s)

GUARBECCQUE

Localisation du site

Canal d'Aire à La Bassée

Abords directs de la halte fluviale de Guarbecque
Chemin du canal

Terrain à l'angle de

- La rue de la Lampe
- Impasse d'accès à la halte

Autres actions liées

Aménagement de services pour l'accueil des camping-cars

Objectifs recherchés

La priorité pour la Gare d'Eau de Guarbecque est l'amélioration de l'attractivité et des conditions d'accueil des plaisanciers, des promeneurs et des usagers de ce site :

- en complétant l'offre de services déjà présente
- en pérennisant l'animation estivale du site et en diversifiant ses usages,



Temporalité de mise en œuvre

CRÉER L'APPROPRIATION ET L'EMULATION

Animation, Événementiel, hébergements loisirs

CONFORTER LES USAGES ET RENDRE LISIBLE

Aménagement urbain, équipement, accessibilité

PRESERVER L'AVENIR

Veille foncière pour évolution long terme

1 – Equipement de la Gare d'Eau

Actions détaillées /modalités de mise en œuvre	Acteurs / Partenaires	Coûts / Source de financement
Etudes de MOE et réalisation - Etudes MOE - Réalisation de l'équipement « guinguette » - Aménagement d'un débarcadère bateaux passagers	<ul style="list-style-type: none"> CABBALR (Moa) Commune de Guarbecque 	Etudes, équipements guinguette, débarcadère, réseaux, ... : 275 000 € HT


Equipement léger type container aménagé comportant :

- Sanitaires
- Stockage

Aménagement d'une zone abritée et équipements pour la guinguette (sanitaires, réseaux,...)

Implantation d'un embarcadère bateaux passagers

2 – Aménagement des stationnements sur le terrain arrière

Actions détaillées /modalités de mise en œuvre	Acteurs / Partenaires	Coûts / Source de financement
Acquisition de la parcelle agricole attenante à la Gare d'Eau, aménagement de stationnements et liaison piétonne vers la gare d'eau	<ul style="list-style-type: none"> CABBALR 	321 000 € HT

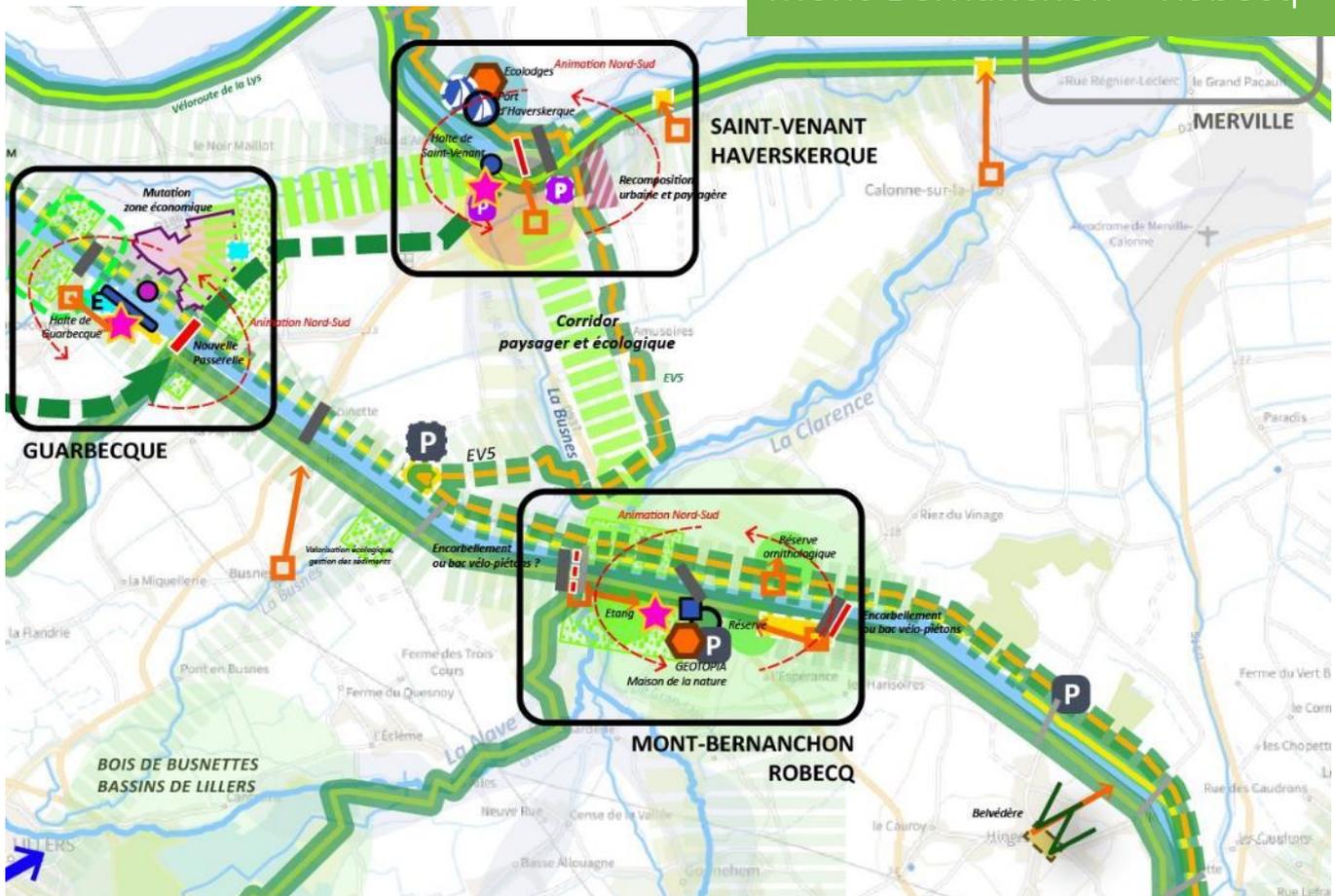


Un équipement qui affiche une signalétique sur la voie d'eau

Orientations par secteur

Secteur 1 – Nord

Mont-Bernanchon – Robecq



INTITULE	COMMUNE	VOIE D'EAU	OPERATEUR	STATUT
SECTEUR NORD : ROBECQ - MONT-BERNANCHON				
Aménagement de l'ancien terrain de dépôt VNF	ROBECQ	Canal d'Aire	EPF/VNF ROBECQ	En cours
Valorisation et confortement du site GEOTOPIA - maison de la nature et de l'environnement	MONT-BERNANCHON	Canal d'Aire	CABBALR	A initier
Valorisation des écolodges – tourisme – hébergements insolites	MONT-BERNANCHON	Canal d'Aire	CABBALR	En cours
Réfection et gestion de l'embarcadère GEOTOPIA	MONT-BERNANCHON	Canal d'Aire	CABBALR	En projet

Confortement du pôle environnemental autour de Géotopia - maison de la nature.

Type d'action

Valorisation urbaine

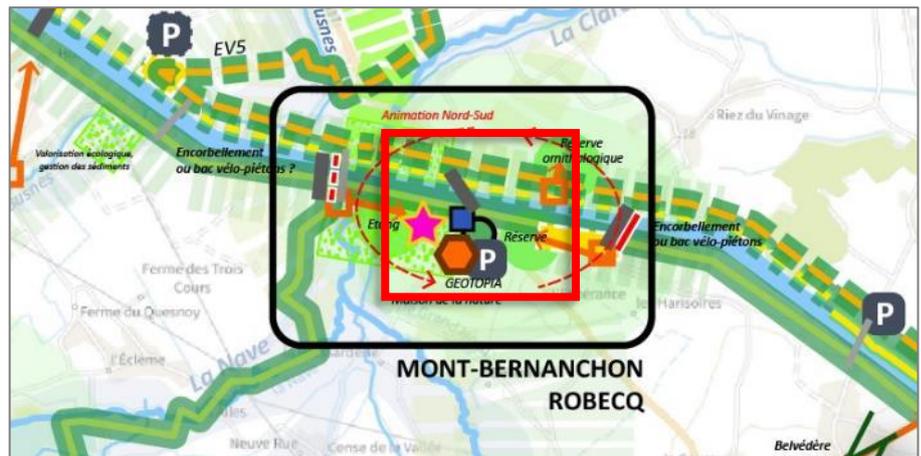
Aménagement/Ouvrages

Economique

Tourisme / animation

Loisirs / Equipement

Valorisation paysagère et écologique



Commune(s) concernée(s)

MONT-BERNANCHON

Localisation du site

Canal d'Aire à la Bassée

Rue des Ecoles

Objectifs recherchés

- Conforter le pôle environnemental de Géotopia, dans le cadre d'une réflexion sur l'ensemble du site autour du Canal d'Aire
- Mettre en synergie les espaces nord et sud (maison de la nature et son environnement : réserves ornithologiques, étangs, prairie) autour de parcours pédagogiques
- Développer l'offre touristique
- Conforter le quai de bateaux à passagers

Autres actions liées

Aménagement de l'EV5
Etude hébergements insolites



Temporalité de mise en œuvre

CRÉER L'APPROPRIATION
ET L'EMULATION

Animation, Événementiel,
hébergements loisirs

CONFORTER LES USAGES
ET RENDRE LISIBLE

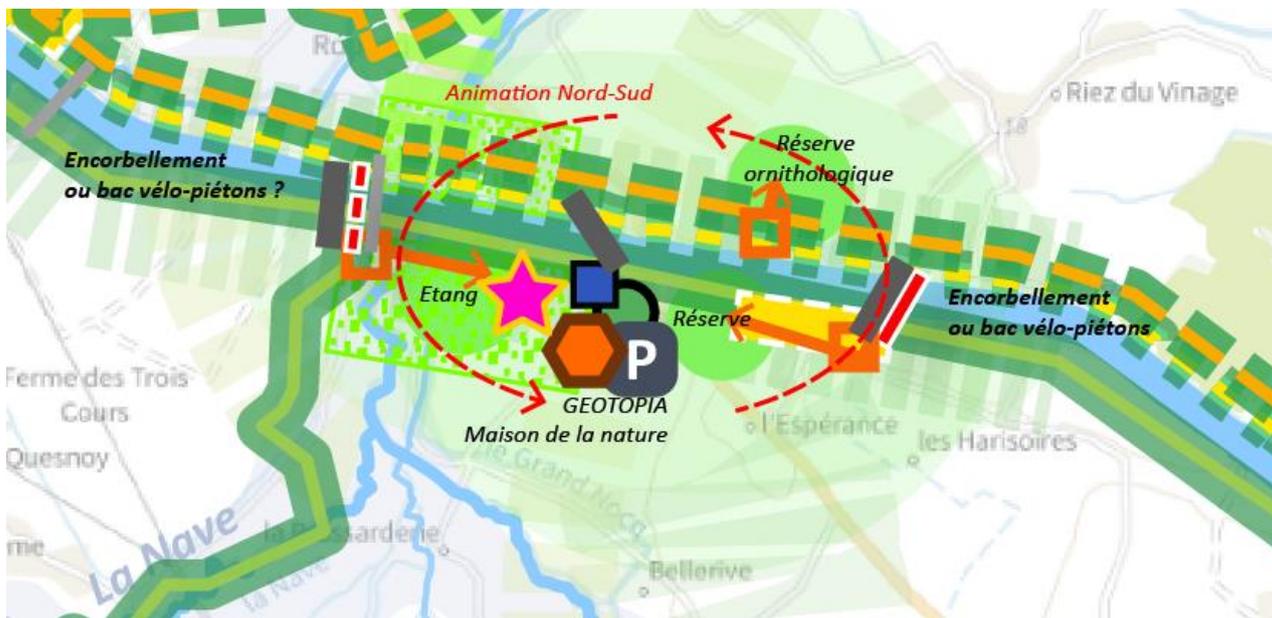
Aménagement urbain,
équipement, accessibilité

PRESERVER L'AVENIR

Veille foncière pour
évolution long terme

Confortement du pôle environnemental autour de Géotopia - maison de la nature.

Actions détaillées /modalités de mise en œuvre	Acteurs / Partenaires	Coûts / Source de financement
Etude technique pré-opérationnelle pour le développement de GEOTOPIA	<ul style="list-style-type: none"> • CABBALR • Commune de Mont-Bernançon 	Etude de faisabilité : 42 000 €HT
Réfection du quai embarcadère	CABBALR	100 000 €HT



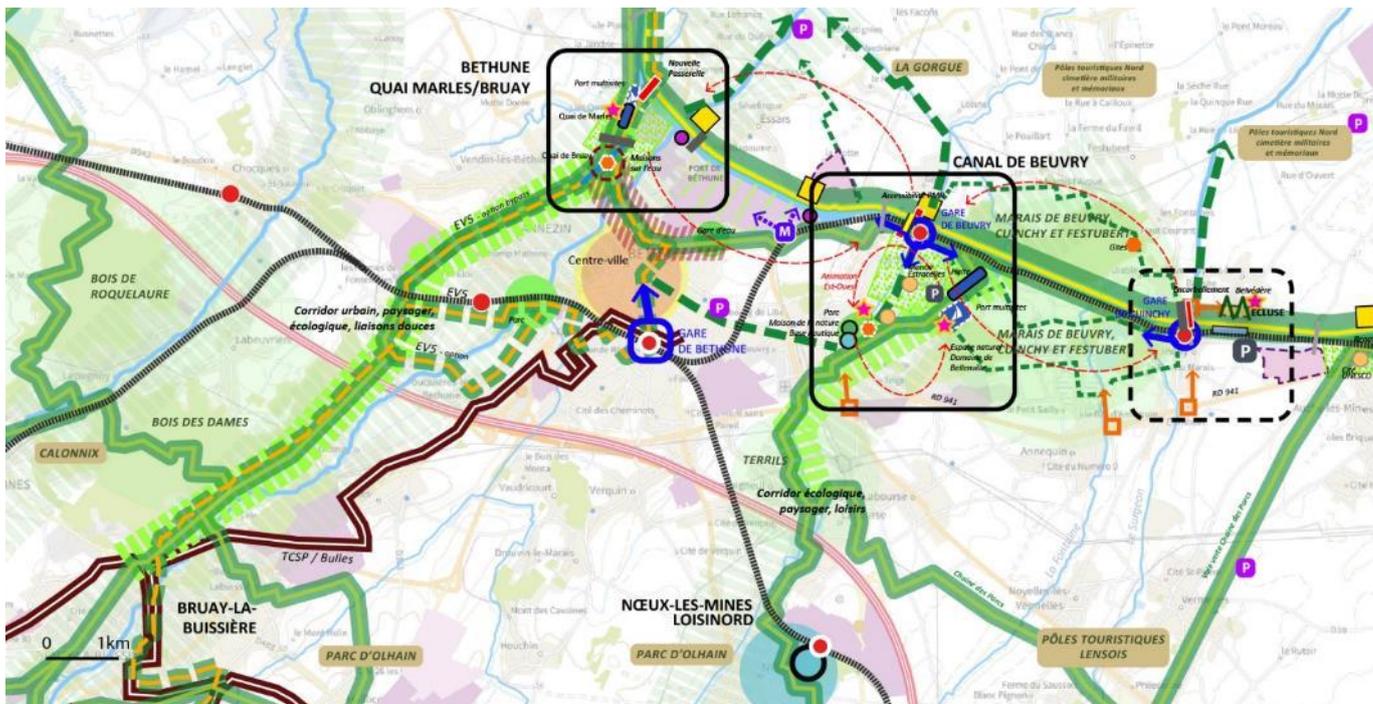
DEVELOPPEMENT DU SITE AUTOUR DE LA MAISON DE LA NATURE : parc écologique, agricole, mise en réseau des sites nord-sud (Géotopia, réserves ornithologiques, étang, prairies ...)

Référence : Parc agricole naturel et urbain de la Bouillie – Blois



Orientations par secteur

Secteur 2 – Central

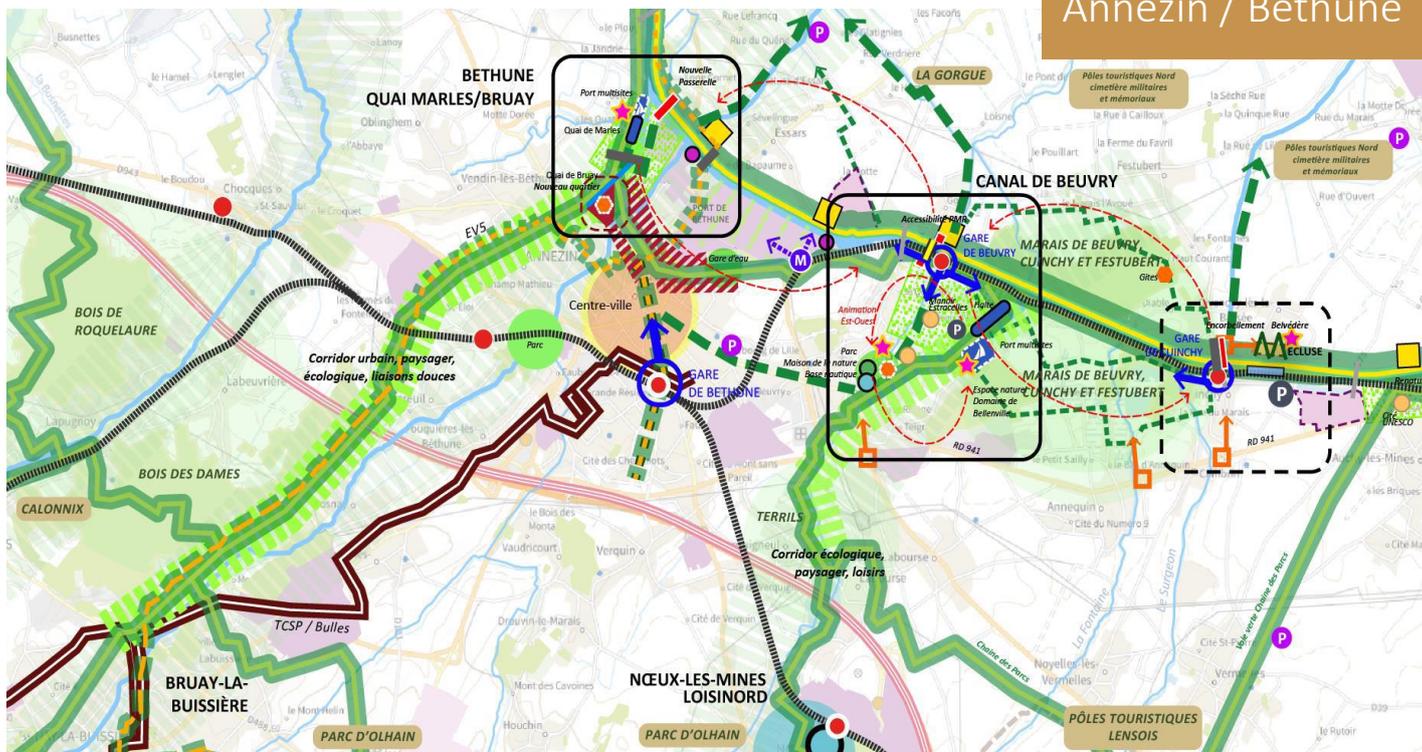


Existant	Projet
Port fluvial	Valorisation paysagère et écologique
Halte fluviale	Valorisation paysagère des bords de canaux (promenade, détente)
Embarcadere à passer	Secteurs de recomposition paysagère
Quai à vocation logistique	Potentiel de belvédère
Maison de la nature	Placette à créer
Ecologie	Valorisation écologique, gestion des sédiments affluents secondaires
Placettes programme fluvestre	Valorisation urbaine
Parkings	Valorisation de la proximité de centres historiques (espaces publics, parcours...)
Projet	Recomposition urbaine pour valoriser les fronts urbains sur la voie d'eau
Equipements	Création de quartier tourné sur la voie d'eau
Port fluvial	Accessibilité / lisibilité / mise en réseau
Halte fluviale	Pôle Gare à connecter à la voie d'eau (pavillons touristiques, location vélo à associer...)
Quai logistique	Améliorer la lisibilité des sites 'phares' depuis les axes structurants (logistique, motorisé...)
Ecologie ou hébergement spécifique	Développer l'animation des sites de part et d'autre de la voie d'eau
Potential pour une programmation d'équipement loisirs	S'appuyer sur le réseau de voies douces en cours de confortement sur le territoire pour valoriser l'accès à la voie d'eau
Potential pour une programmation d'activités liées à la voie d'eau (logistique ou réhabilitation du canal comme espace qualitatif)	Programme fluvestre du Canal d'Aire à la Bassée
Ouvrages / Equipements de traversée	Programme fluvestre du Canal d'Aire à la Bassée (autres collectifs)
Passerelle piétons/vélos	Parcours vélo route 5
Liaison piétons/vélos en encorbellement	Itinéraires «Chaine des Parcs»
Animation	Véloroutes
Créer des événements pour permettre l'appropriation des sites (événements sportifs, festivals, sélections ou régionales...)	Créer des itinéraires complémentaires pour désenclaver les sites 'phares'

- **Presqu'île de Béthune-Annezin**: plaisance, animation
- **Canal de Beuvry**: hébergement insolite, animation, valorisation écologique, plaisance, base nautique
- **Ecluse de Cunchy**: valorisation belvédère tourisme

Secteur 2 – Central

Annezin / Béthune



INTITULE	COMMUNE	VOIE D'EAU	OPERATEUR	STATUT
SECTEUR CENTRAL : ANNEZIN-BETHUNE				
Aménagement de stationnements bateaux de plaisance presqu'île Béthune-Annezin phase 1	BETHUNE ANNEZIN	Bief du Canal d'Aire	CABBALR	En cours
Gestion halte fluviale - COT globale VNF	BETHUNE ANNEZIN	Bief du Canal d'Aire	CABBALR	En projet

Aménagement de la presqu'île de Béthune – Annezin

Type d'action

Valorisation urbaine

Aménagement/Ouvrages

Economique

Tourisme / animation

Loisirs / Equipement

Valorisation paysagère et écologique

Commune(s) concernée(s)

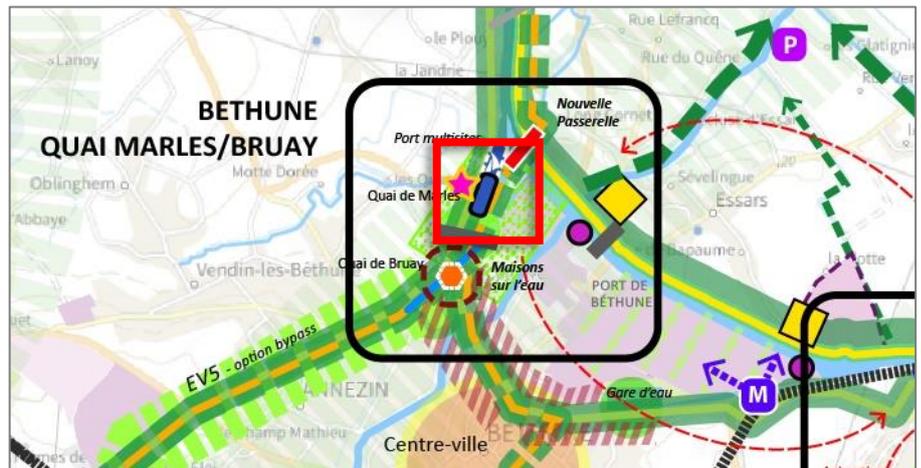
BETHUNE
ANNEZIN

Localisation du site

Canal d'Aire à La Bassée /
Ancien Bras de Béthune

Autres actions liées

Aménagement de services
pour l'accueil des camping-cars
Aménagement de l'EUROVELO
5



Objectifs recherchés

- implantation d'équipements permettant le stationnement de bateaux de plaisance (de façon permanente) comprenant les cheminements et accès depuis la berge,
- Sécurisation du site,
- Reconstitution d'un point pour la pêche sur la pointe de la presqu'île,



Temporalité de mise en œuvre

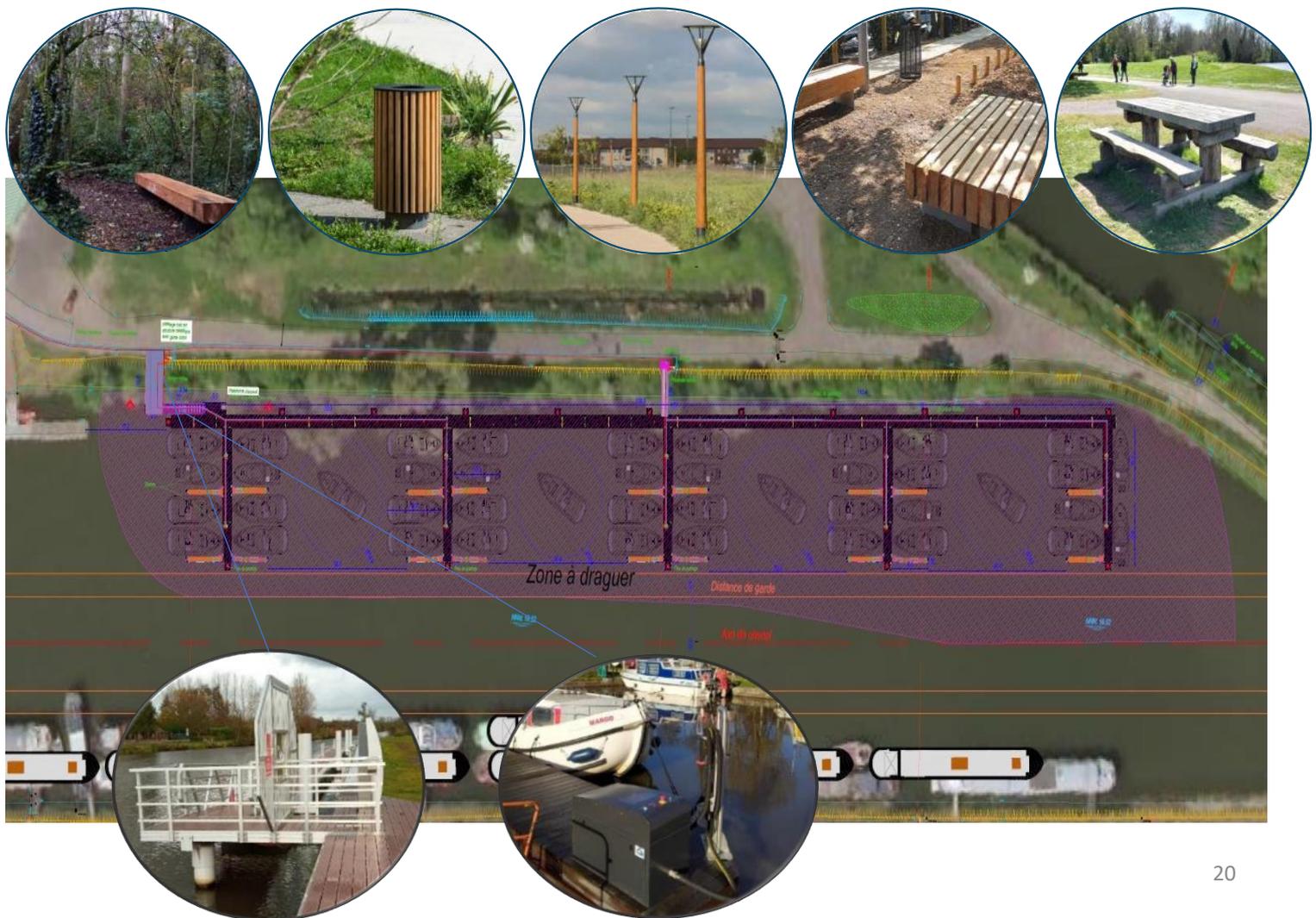
**CRÉER L'APPROPRIATION
ET L'ÉMULATION**
Animation, Événementiel,
hébergements loisirs

**CONFORTER LES USAGES
ET RENDRE LISIBLE**
Aménagement urbain,
équipement, accessibilité

PRESERVER L'AVENIR
Veille foncière pour
évolution long terme

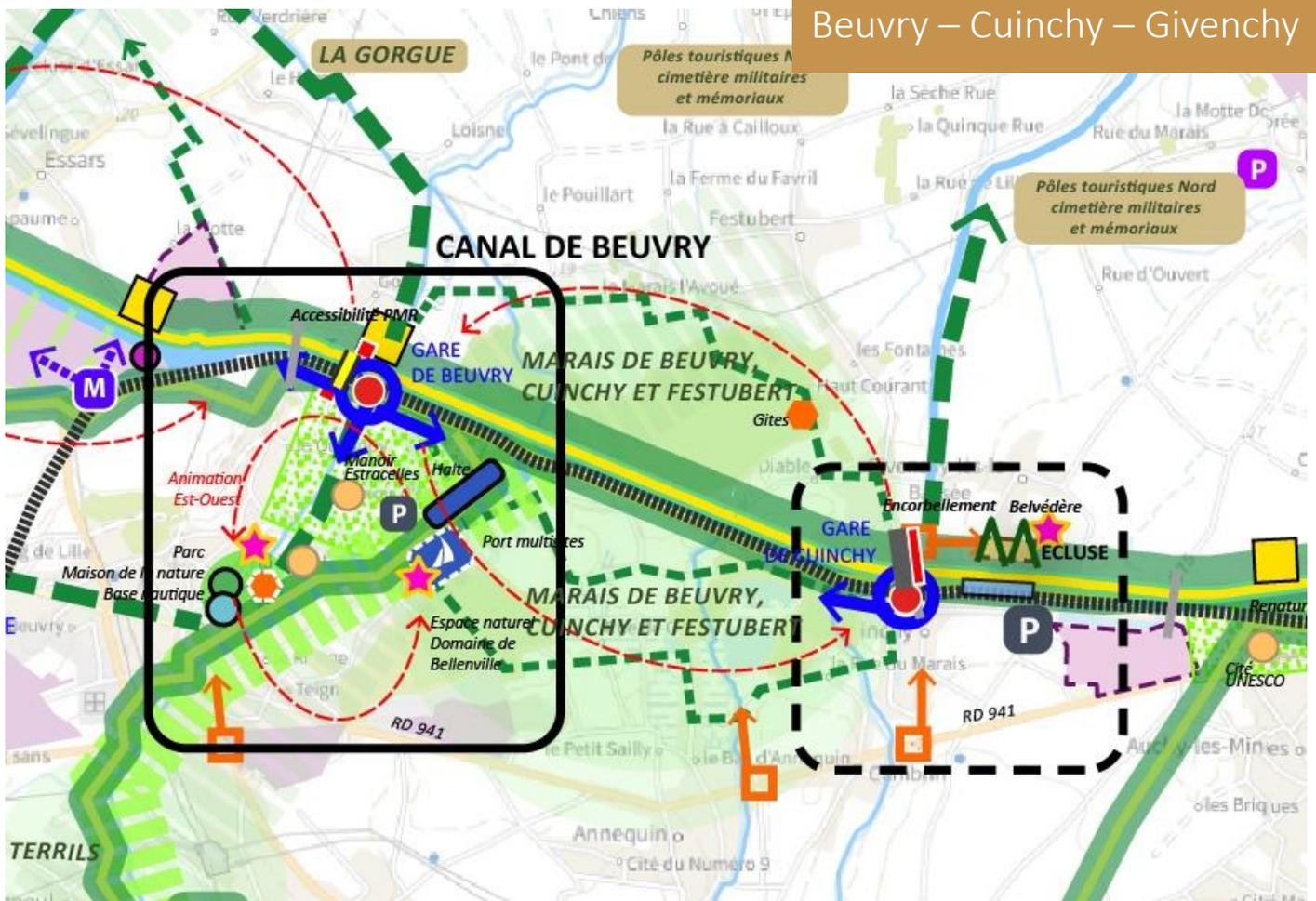
1 – Aménagement de stationnements pour des bateaux de plaisance

Actions détaillées /modalités de mise en œuvre	Acteurs / Partenaires	Coûts / Source de financement
Création d'un équipement pour le stationnement de bateaux de plaisance, aménagement du site (services eau/électricité et eaux usées, accès, sécurisation, éclairage) et création de pontons pour les pêcheurs	<ul style="list-style-type: none"> • CABBALR • VNF • Ville de Béthune et d'Annezin 	Travaux et équipements : 1 275 000 € HT



Secteur 2 – Central

Beuvry – Cuinchy – Givenchy



INTITULE	COMMUNE	VOIE D'EAU	OPERATEUR	STATUT
SECTEUR CENTRAL : BEUVRY-GIVENCHY - CUINCHY				
Etude de requalification du bras mort (Canal de Beuvry)	BEUVRY	Canal de Beuvry	CABBALR	En cours
Programme de requalification du bras mort (Canal de Beuvry)	BEUVRY	Canal de Beuvry	CABBALR	En projet
Gestion halte fluviale - COT globale VNF	BEUVRY	Canal de Beuvry	CABBALR	En projet
Accompagnement à la mise en tourisme de l'écluse de Cuinchy-Givenchy – hébergements insolites	CUINCHY	Canal d'Aire	Opérateur privé	A initier

Définition d'un scénario sur le devenir du Canal de Beuvry : désenvasement de la base nautique et mise en place d'une porte fluviale

Type d'action

Valorisation urbaine

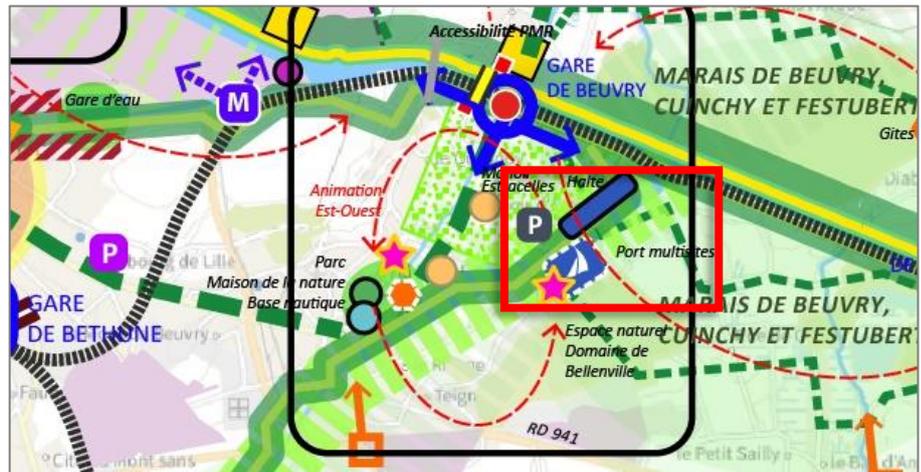
Aménagement/Ouvrages

Economique

Tourisme / animation

Loisirs / Equipement

Valorisation paysagère et écologique



Commune(s) concernée(s)

BEUVRY

Localisation du site

Canal de Beuvry
Chemin du halage

Autres actions liées

Lutte contre les inondations :

- Amélioration du fonctionnement hydraulique
Développement des activités de la base de Beuvry :

- Point nodal randonnée pédestres et VTT
- Activités ludiques : accro-mât
- Hébergements insolites
- Aménagement de services pour l'accueil des camping-cars

Objectifs recherchés

- Définir une programmation actualisée pour renforcer l'attractivité du site de Beuvry
- Pérenniser la fonction nautique du canal de Beuvry



Temporalité de mise en œuvre



Mise en tourisme de l'écluse de Givenchy-Cuinchy

Type d'action
Valorisation urbaine
Aménagement/Ouvrages
Economique
Tourisme / animation
Loisirs / Equipement
Valorisation paysagère et écologique



Commune(s) concernée(s)

GIVENCHY-LES-LA-BASSEE
CUINCHY

Localisation du site

Canal d'Aire à La Bassée

Rue du Moulin et Ecluse de Givenchy-Cuinchy

Autres actions liées

Objectifs recherchés

- Valorisation d'un site de belvédère à proximité de l'écluse, valorisation pédagogique
- Reconversion de l'ancien bâtiment de contrôle de l'écluse en espace de restauration ou hébergement insolite
- Desserte du site et aménagement des espaces publics en bords à voie d'eau
- Traitement qualitatif de la clôture
- Mise en animation - accueil de guinguettes éphémères

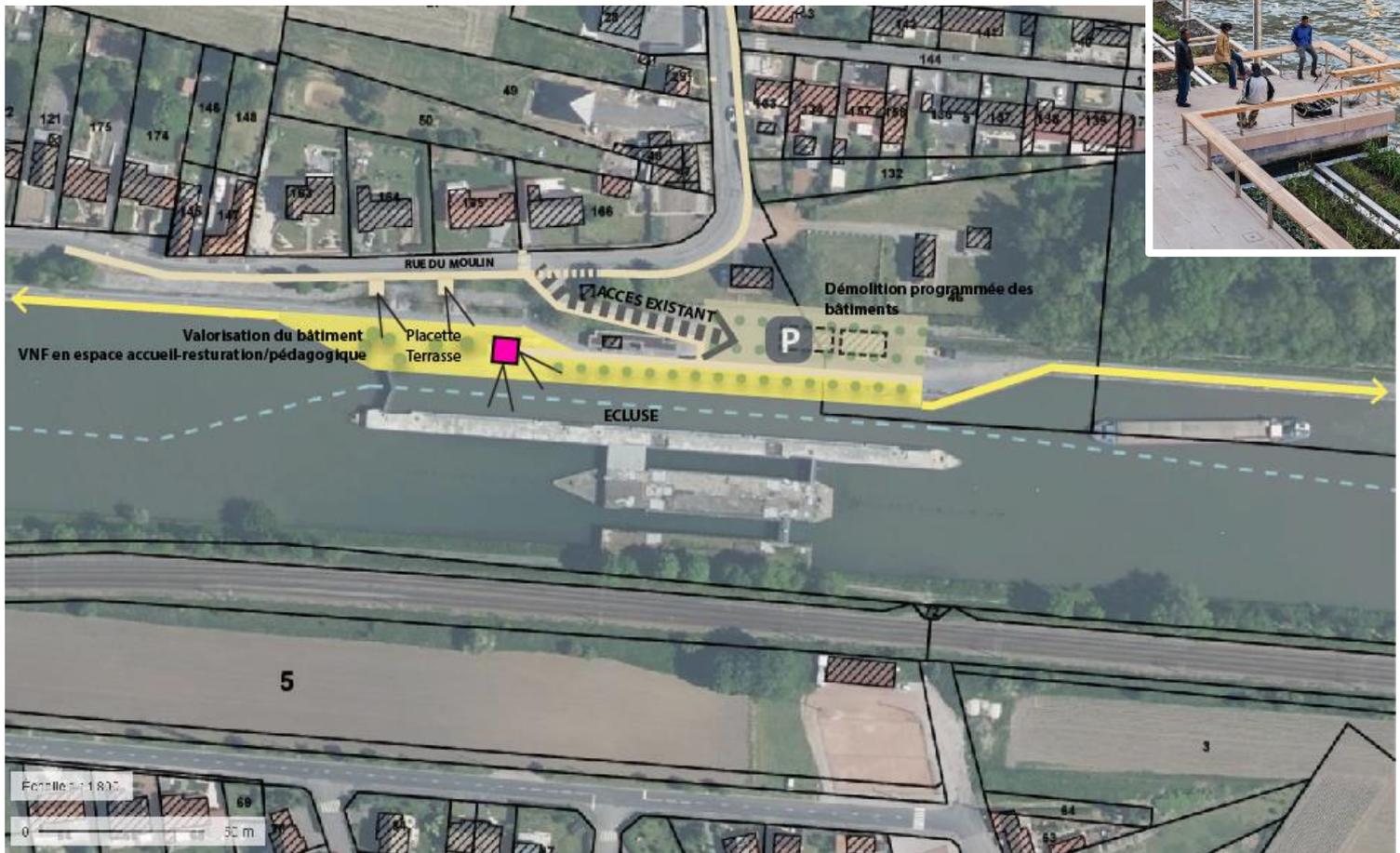


Temporalité de mise en œuvre



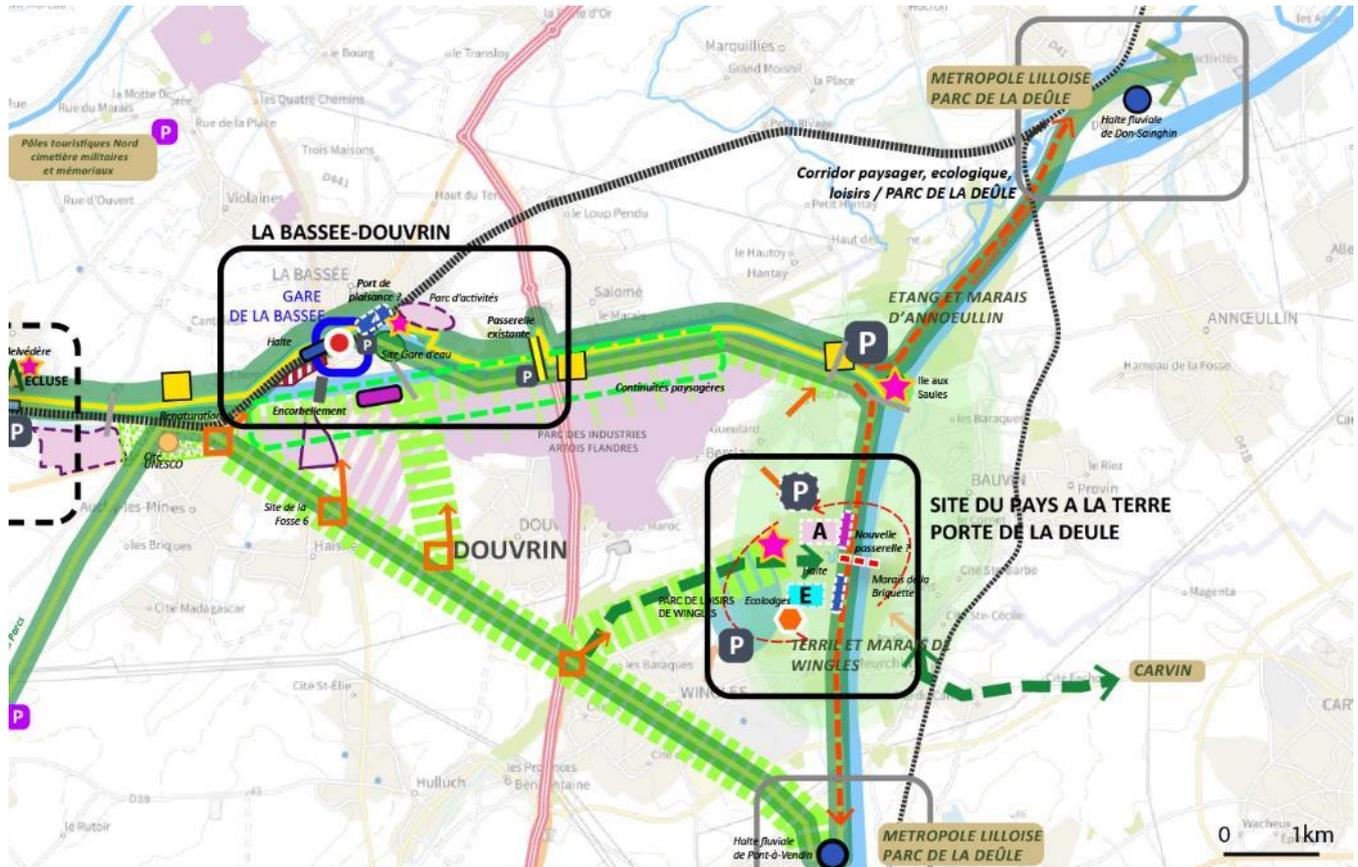
Actions détaillées /modalités de mise en œuvre	Acteurs / Partenaires	Coûts / Source de financement
<ul style="list-style-type: none"> Acquisitions foncières et bâtiments 	<ul style="list-style-type: none"> CABBALR / VNF 	<i>P.M.</i>
<ul style="list-style-type: none"> Valorisation de l'ancien bâtiment de contrôle de l'écluse : <ul style="list-style-type: none"> Création d'un espace de restauration ou hébergement insolite / services programme fluvestre Valorisation d'un belvédère dans la tour de contrôle 	<ul style="list-style-type: none"> CABBALR Communes Investisseur privé 	<i>P.M. projet privé</i>

Actions détaillées /modalités de mise en œuvre	Acteurs / Partenaires	Coûts / Source de financement
<p>Amélioration de la desserte du site pour une fréquentation touristique</p> <p>Aménagement des espaces publics aux abords de l'écluse</p>	<ul style="list-style-type: none"> CABBALR Communes Investisseur privé 	<i>P.M. projet privé</i>



Orientations par secteur

Secteur 3 – Porte Est



Existant	Projet
<ul style="list-style-type: none"> Port fluvial Halte fluviale Embarcadere à passer Quai à vocation logistique Maison de la nature Ecolodge Placettes programme fluvestre Parkings 	<p>Valorisation paysagère et écologique</p> <ul style="list-style-type: none"> Valorisation paysagère des bords de canaux (promenade, détente) Secteurs de recomposition paysagère Potential de belvédère Placette à créer Valorisation écologique, gestion des sédiments affluents secondaires <p>Valorisation urbaine</p> <ul style="list-style-type: none"> Valorisation de la proximité de centres historiques (espaces publics, parcours...) Recomposition urbaine pour valoriser les fronts urbales sur la voie d'eau Création de quartier tourné sur la voie d'eau <p>Accessibilité / lisibilité / mise en réseau</p> <ul style="list-style-type: none"> Pôle Gare à connecter à la voie d'eau (services touristiques, location vélo à associer...) Améliorer la lisibilité des sites 'phares' depuis les axes structurants (logistique, motorisé...) Développer l'animation des sites de part et d'autre de la voie d'eau S'appuyer sur le réseau de voies douces en cours de confortement sur le territoire pour valoriser l'accès à la voie d'eau
<p>Projet</p> <p>Equipements</p> <ul style="list-style-type: none"> Port fluvial Halte fluviale Quai logistique Ecolodge ou hébergement spécifique Potential pour une programmation d'équipement loisirs Potential pour une programmation d'activités liées à la voie d'eau (logistique ou réhabilitation du canal comme cadre quartier) <p>Ouvrages / Equipements de traversée</p> <ul style="list-style-type: none"> Passerelle piétons/vélos Liaison piétons/vélos en encoffrement <p>Animation</p> <ul style="list-style-type: none"> Créer des événements pour permettre l'appropriation des sites (événements sportifs, festifs, séminaires ou régulars...) 	<ul style="list-style-type: none"> Programme fluvestre du Canal d'Aire à la Bassée Programme fluvestre du Canal d'Aire à la Bassée autres collectifs Ruro-velo route 5 Itinéraires «Chaine des Parcs» Wicroutras Créer des itinéraires complémentaires pour désenclaver les sites 'phares'

Porte Est :

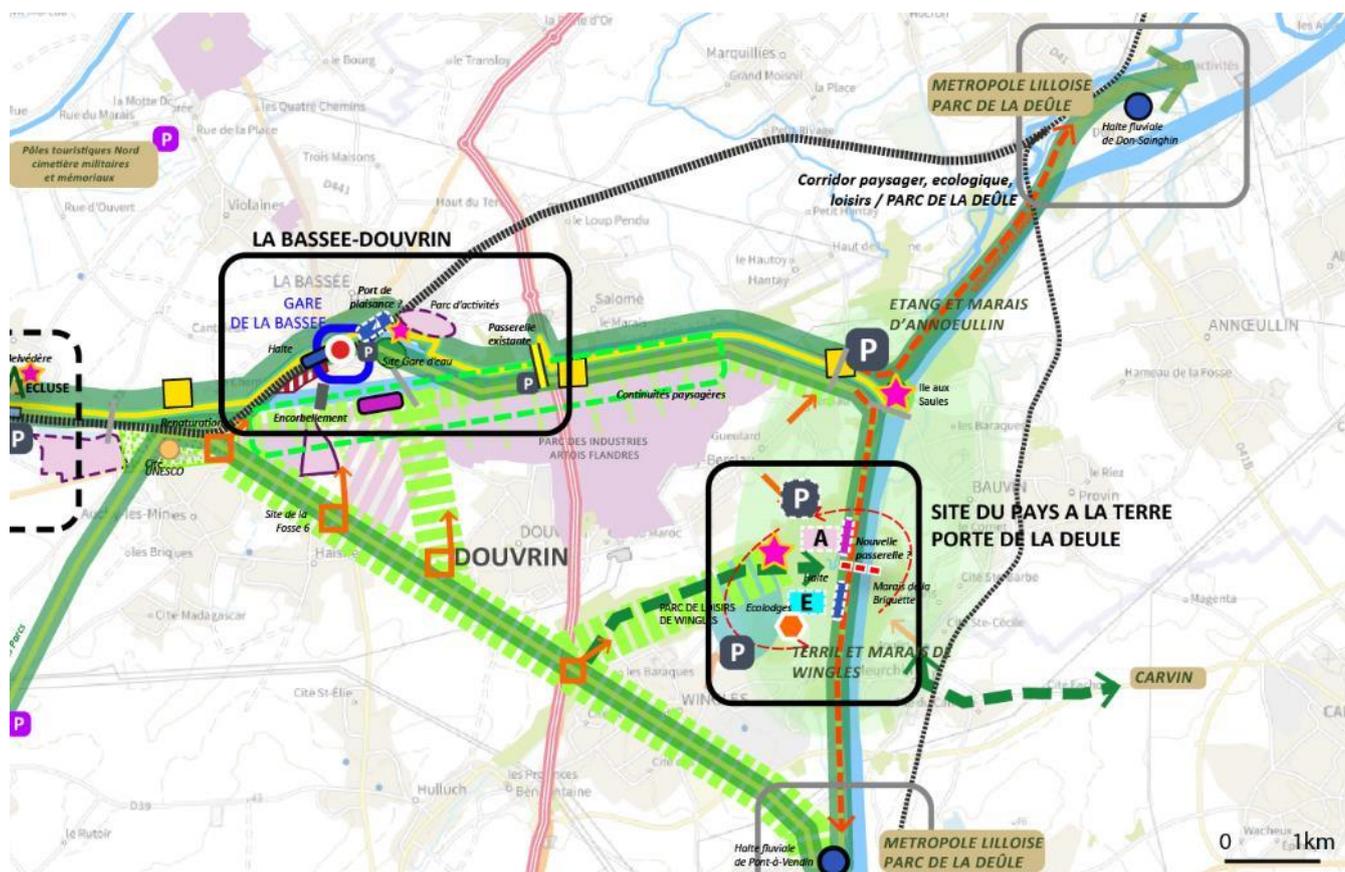
- Valorisation de la Gare d'Eau à Douvrin en lien avec le projet MEL sur La Bassée

Canal de la Deûle/Billy-Berclau-Wingles/Site du « Pays à la terre » (ancien site Nitrochimie)

- Valorisation de l'île aux Saules
- Valorisation du site « Nitrochimie »

Orientations par secteur

Secteur 3 – Porte Est



INTITULE	COMMUNE	VOIE D'EAU	OPERATEUR	STATUT
PORTE-EST : DOUVRIN - BILLY BERCLAU				
Valorisation de la Gare d'Eau de Douvrin La Bassée – prolongation du projet MEL)	DOUVRIN LA BASSEE	Canal d'Aire	MEL CABBALR	En projet
Mettre en scène l'île aux saules - valorisation - mise en lumière de l'ancien pont	BILLY BERCLAU	Canal d'Aire	CABBALR	A initier
Etude de programmation - Ile aux saules	BILLY BERCLAU	Canal d'Aire	CABBALR	A initier
Valorisation du site Nitrochimie	BILLY BERCLAU	Haute-Deule	CABBALR	En projet

Aménagement du site de l'ancienne gare d'eau à Douvrin

Type d'action

Valorisation urbaine

Aménagement/Ouvrages

Economique

Tourisme / animation

Loisirs / Equipement

Valorisation paysagère et écologique



Commune(s) concernée(s)

DOUVRIN
LA BASSEE

Localisation du site

Ancien bras du canal d'Aire à La Bassée

Accès par la rue du Marais

Autres actions liées

Objectifs recherchés

- Aménagement paysager du bord à voie d'eau au droit de la Gare d'eau de Douvrin
- Création d'une liaison douce vers la Gare sur le territoire de la CABBALR



Temporalité de mise en œuvre

CRÉER L'APPROPRIATION
ET L'ÉMULATION
Animation, Événementiel,
hébergements loisirs

CONFORTER LES USAGES
ET RENDRE LISIBLE
Aménagement urbain,
équipement, accessibilité

PRESERVER L'AVENIR
Veille foncière pour
évolution long terme

Aménagement du site de l'ancienne gare d'eau à Douvrin

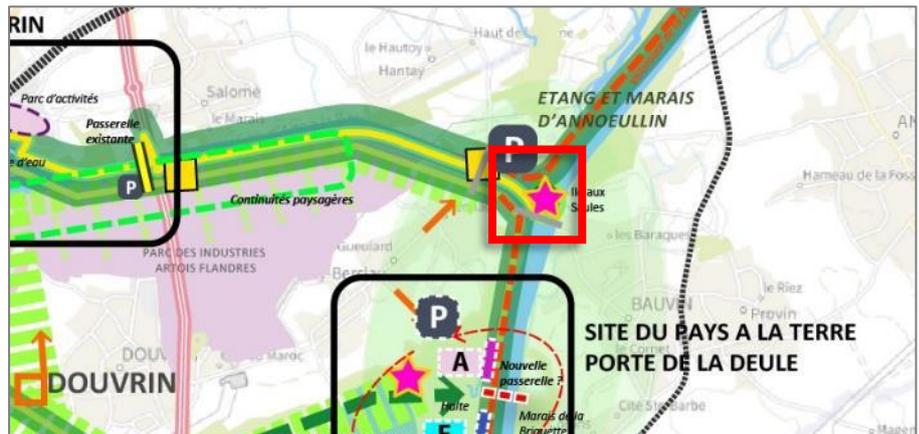
Actions détaillées /modalités de mise en œuvre	Acteurs / Partenaires	Coûts / Source de financement
<ul style="list-style-type: none"> • Définition d'un projet paysager de valorisation du site de la Gare d'eau en prolongement du projet MEL : devenir du bras mort (faisabilité activités nautiques), guinguette, « parc nature-loisirs », aménagement des cheminements, franchissements 	<ul style="list-style-type: none"> • CABBALR • Ville de Douvrin • MEL 	<p>Etudes et travaux : 420 000 € HT</p>



SCHEMA DE PRINCIPE

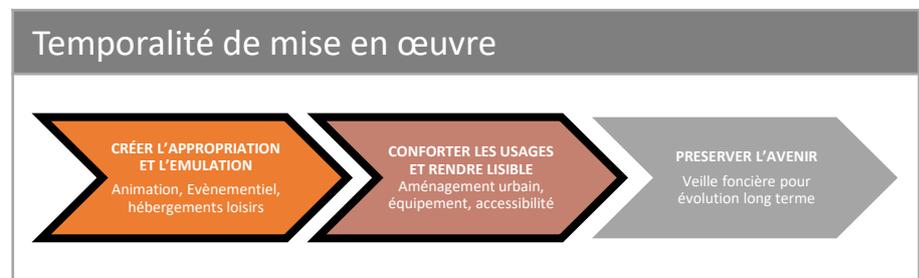
Mise en en scène de l’Ile aux Saules comme « entrée fluviale du territoire »

Type d'action
Valorisation urbaine
Aménagement/Ouvrages
Economique
Tourisme / animation
Loisirs / Equipement
Valorisation paysagère et écologique



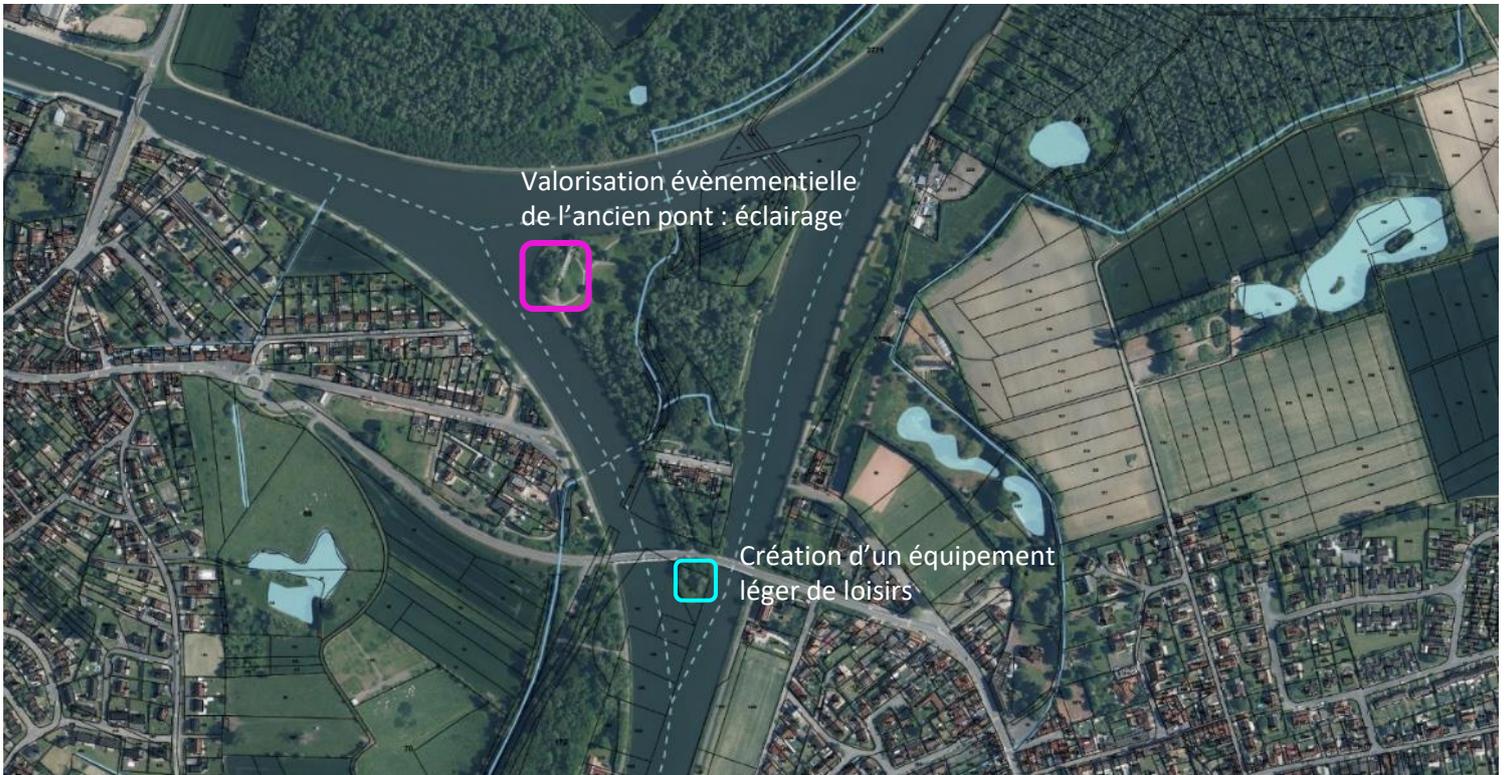
Commune(s) concernée(s)
BILLY-BERCLAU
Localisation du site
Canal d’Aire à La Bassée Canal de la Deûle
Autres actions liées

Objectifs recherchés
<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation de l’ancien pont comme signal « marqueur » de l’entrée fluviale du territoire



Mise en en scène de l'Île aux Saules comme « entrée fluviale du territoire »

Actions détaillées /modalités de mise en œuvre	Acteurs / Partenaires	Coûts / Source de financement
Mise en scène de l'ancien Pont		
<p>Valorisation de l'ancien Pont</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nettoyage / Ravalement - Mise en lumière de l'ouvrage < étude de conception lumière - Nettoyage des abords/Socle végétal 	<ul style="list-style-type: none"> • CABBALR • Commune de Billy-Berclau 	<p>Mise en lumière de l'ouvrage (éclairage Leds) : 60 000 € HT environ</p>



Site du « Pays à la terre » (nitrochimie) aménagement de la façade en lien avec le scénario d'aménagement retenu

Actions détaillées /modalités de mise en œuvre	Acteurs / Partenaires	Coûts / Source de financement
1 - Implantation d'un équipement léger à court-moyen terme		
<p>Etude de programmation : définition des besoins en complémentarité du parc M Cabiddu et du parc d'activités Artois Flandres</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CABBALR / Commune de Billy-Berclau • Office de tourisme Béthune-Bruay • SIAEV 	<p>Projet porté par le développement économique : AMI en cours</p>



Programmation financière du schéma de cohérence d'aménagement des voies d'eau

v 09-09-2024

	INTITULE	COMMUNE	VOIE D'EAU	OPERATEUR	STATUT	Investissement : montant HT		Fonctionnement : conventions VNF	Subvention	Remarques
						2024-2026	2027-2032			
	SECTEUR NORD							Montant annuel		
	ISBERGUES - GUARBECQUE / SAINT-VENANT									
1	Création d'une passerelle sur l'écluse de Saint Venant vers le port de plaisance	SAINT-VENANT	Lys canalisée	CCFL- CABBALR	En cours	122 000 €				
2	Gestion partenariale de la Lys pour le maintien de la plaisance <i>Contribution aux travaux permettant le maintien d'une hauteur d'eau suffisante pour la navigation de plaisance</i>	SAINT-VENANT	Lys canalisée	CABBALR	En projet			112 000 €		
3	Aménagement de la Gare d'Eau de Guarbecque <i>création débarcadère, aménagement parking, abri guinguette, ...</i>	GUARBECQUE	Canal d'Aire	CABBALR	En projet	596 000 €				
	ROBECQ - MONT-BERNANCHON									
4	Aménagement de l'ancien terrain de dépôt VNF (portage ville) : <i>acquisition, cheminements, sécurisation, volet paysager</i>	ROBECQ	Canal d'Aire	EPF/VNF ROBECQ	En projet					<i>Pour mémoire 800 000 € (Portage EPF)</i>
5	Confortement du pôle environnemental GEOTOPIA et réfection de l'embarcadère : <i>définition du programme de développement de GEOTOPIA, et travaux de remise en fonctionnement et sécurisation de l'embarcadère</i>	MONT-BERNANCHON	Canal d'Aire	CABBALR	A initier	42 000 €	100 000 €			
	SECTEUR CENTRAL									
	ANNEZIN-BETHUNE									
6	Aménagement de la presqu'île de Béthune-Annezin phase 1 : <i>Création d'un équipement sécurisé de stationnement de 22 bateaux de plaisance à l'année, aménagement des accès, services eau et électricité et assainissement</i>	BETHUNE ANNEZIN	Bief du Canal d'Aire	CABBALR	En projet	1 275 000 €			VNF 125 000 € DSIL 100 000 €	<i>A noter : VNF assure la maîtrise d'ouvrage du dragage du site. Son coût sera réparti à 50/50 entre VNF et l'Agglo</i>

SECTEUR EST										
BEUVRY-GIVENCHY - CUINCHY										
7	Requalification du bras mort du canal d'Aire (Canal de Beuvry) en lien avec le développement de la base nautique ; étude puis aménagement <i>Définition d'un scénario technique visant à pérenniser la fonction nautique du canal de Beuvry</i>	BEUVRY	Canal de Beuvry	CABBALR	A initier	85 000 €	2 800 000€ * (Montant PPI)			<i>développement des équipements terrestres de la base nautique : budget sport * Budget à envisager en complément du traitement hydraulique et lutte contre les inondations</i>
8	Accompagnement à la mise en tourisme de l'écluse de Cuinchy-Givenchy	CUINCHY	Canal d'Aire	Opérateur privé	A initier		Montant à définir			
DOUVRIN - BILLY BERCLAU										
9	Valorisation de la Gare d'Eau de Douvrin - La Bassée en lien avec le projet MEL (étude puis aménagement) <i>Projet de valorisation en prolongement du projet MEL : devenir du bras mort (activités nautiques), guinguette, « parc nature-loisirs », cheminements,,,,</i>	DOUVRIN	Canal d'Aire	CABBALR	En projet		420 000 €			
10	Mettre en scène l'île aux saules - valorisation - mise en lumière de l'ancien pont	BILLY BERCLAU	Canal d'Aire	CABBALR	A initier	60 000 €				
11	Valorisation du site Nitrochimie	BILLY BERCLAU	Haute-Deule	CABBALR			Montant à définir			<i>Projet porté par le développement économique en lien avec les zones SIZIAF et le parc Cabiddu</i>
TOUS SECTEURS										
12	Gestion des haltes nautiques (COT globale VNF) <i>Reprise de la gestion des haltes nautiques : Saint-Venant, Guarbecque, Béthune et Beuvry et embarcadère de GEOTOPIA</i>	CABBALR	Lys et Canal d'Aire	CABBALR	En projet			22 618 €		
						Investissement : montant HT		Fonctionnement : conventions VNF	Subvention 25 % escompté	
						2024-2026	2027-2032			
TOTAL INVESTISSEMENT HT =		5 500 000 €				2 180 000 €	3 320 000 €	134 618 € / an	1 375 000 €	Hors entretien